Politique de confidentialité de la SA Stadium Sports & Leisure, Traitement de données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679

1. Généralités

1.1. La dernière mise à jour de cette politique de confidentialité date du 19/10/2026

1.2. La politique de confidentialité de la S.A. Stadium Sports & Leisure (ci-après aussi : « le Responsable du traitement », SS&L) est d'application sur les données privés des utilisateurs (ci-après : « la ou les Personne(s) concernée(s) ») de son site-web (www.stadium.be)

1.3. La politique de confidentialité est également d'application sur les données privés des membres et ex-membres (ci-après : « la ou les Personne(s) concernée(s) »)

1.4. La présente politique de confidentialité relative au traitement de données à caractère personnel est un complément aux conditions générales de SS&L qui fait partie intégrante de ces conditions générales et du Contrat avec le client. En cas de contradiction entre les conditions générales et la présente annexe, les dispositions de la présente annexe primeront toujours. Les dispositions des conditions générales qui ne sont pas affectées par la présente annexe continuent de s'appliquer intégralement et sans modification.

1.5. SS&L et le client reconnaissent que le traitement et l'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre du présent Contrat sont régis par la loi belge du 8 décembre 1992 et, à partir du 25 mai 2018, par le Règlement (UE) 2016/679 (ci-après : « le RGPD »).

1.6. Pour plus de commodité, la présente annexe fait référence aux dispositions du RGPD pour autant qu'elles ne soient pas contraires à l'actuelle loi sur la protection de la vie privée.

2. SS&L comme responsable du traitement

2.1. Dans le cadre du Contrat, des données à caractère personnel des clients de SS&L sont traitées. Tout traitement de données à caractère personnel par les sous-traitants désignés par le responsable du traitement ou des personnes directement placées sous l'autorité du responsable du traitement relève de la compétence du responsable du traitement.

2.2. Le délégué à la protection des données (ci-après : « le DPO ») désigné par le responsable du traitement peut être contacté par e-mail à l'adresse électronique online@stadium.be ou par lettre recommandée à l'adresse postale du siège administratif du responsable du traitement (Stadium Sports & Leisure S.A., avenue du Sippelberg 1, 1080 Bruxelles, TVA : BE0773.627.656).

2.3. Le responsable du traitement peut transférer les données à caractère personnel:

- 2.3.1. A des fins de marketing analytique
 - 2.3.1.1. Google Analytics et Tag Manager
 - 2.3.1.2. Meta Platforms, Inc.
 - 2.3.1.3. Microsoft Clarity
 - 2.3.1.4. Smtp2go
- 2.3.2. En raison de rétention clientèle et mySTADIUMpro App
 - 2.3.2.1. Technogym SPA (www.technogym.com)
- 2.3.3. Pour les transactions financières sur le site web et les paiements récurrents:
 - 2.3.3.1. Mollie BV (www.Mollie.be)

3. Objet et durée du traitement

3.1. La fourniture des données à caractère personnel lors de la conclusion du contrat est une condition nécessaire pour pouvoir conclure le contrat. Si la personne concernée n'approuve pas la fourniture des données à caractère personnel, il sera impossible pour SS&L de conclure un contrat avec elle puisqu'elle ne peut garantir la sécurité de ses membres et de ses installations.

3.2. Dans le cadre du Contrat, des données à caractère personnel des Personne(s) concernée(s) de SS&L sont traitées..

3.3. Une durée fixe pour la conservation des données à caractère personnel de la ou des personne(s) concernée(s) ne peut être déterminée.

3.4. Les critères de détermination de la période durant laquelle les données à caractère personnel de la ou des personne(s) concernée(s) seront conservées sont la durée du contrat + 2 ans.

3.5. Après cette période, les données à caractère personnel seront archivées à des fins statistiques conformément aux finalités décrites à l'article 89, paragraphe 1. Les données archivées seront complètement supprimées des bases de données de SS&L après 5 ans.

3.6. Dès que le contrat entre la personne concernée et le responsable du traitement est terminé, la personne concernée a, en vertu de l'article 17, le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant et SS&L a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais.

3.7. À aucun moment, on ne recourt à la prise de décision automatisée « profilage » (article 4, paragraphe 4) sur la base des données à caractère personnel qui peut avoir des conséquences pour la ou les personne(s) concernée(s).

3.8. Le responsable du traitement n'a pas l'intention de traiter les données à caractère personnel à une fin autre que celles auxquelles elles sont collectées.

4. Objet et durée du traitement – non-membres

4.1. Pour entrer dans les installations de SS&L, la fourniture d'un minimum de données est requise, afin de garantir la sécurité des personnes et des installations.

4.2. Si une personne concernée envoie ses coordonnées via les pages de contact du site internet, ou fournit ses coordonnées lors de sa visite au club (dans le but d'acheter un abonnement ou d'obtenir des informations sur les abonnements et les installations). Les données de la personne concernée sont conservées pendant 2 mois, c'est la période pendant laquelle les sous-traitants ont accès aux données dans le but d'informer la personne concernée sur les tarifs et les facilités.

4.3. La personne concernée a le droit de demander à tout moment l'effacement de ses données personnelles.

4.4. À aucun moment, le "profilage" décisionnel automatisé (article 4, paragraphe 4) n'est basé sur les données à caractère personnel susceptibles d'avoir une incidence sur la personne concernée.

4.5. Le responsable du traitement n'a pas l'intention de traiter les données personnelles dans un but autre que celui pour lequel elles ont été collectées.

4.6. Si la personne concernée s'inscrit uniquement aux newsletters, les données collectées seront conservées aussi longtemps qu'elle ne demandera pas leur suppression.

5. Nature et but du traitement

5.1. Les données à caractère personnel de la ou des personne(s) concernée(s) ne sont traitées que dans le cadre des services et/ou de l'environnement web de SS&L, y compris l'optimisation des plateformes web et des activités de marketing direct.

6. Type de données à caractère personnel

6.1. Ne sont traitées que des données à caractère personnel qui ont été obtenues dans le cadre des services et/ou de l'environnement web de SS&L

moyennant le consentement libre, spécifique, informé et explicite de la ou des Personne(s) concernée(s) ou d'une autre manière légitime au sens de la loi sur la protection de la vie privée/du RGPD.
Le traitement des données clients obtenues sous Sippelberg NV est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement..

6.2. Les données à caractère personnel suivantes de la Personne concernée sont notamment, mais pas exclusivement, traitées :

- Numéro de client (aussi « numéro de Wildcard », numéro d'identification unique du client)
- Prénom
- Nom
- Adresse électronique
- Adresse postale
- Date d'inscription
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- photo de passeport
- Données de domiciliation (IBAN, BIC, ID de mandat, date de mandat), si elles sont nécessaires au paiement mensuel de l'abonnement de la Personne concernée, ce qui dépend du type d'abonnement « Wildcard » que l'intéressé a acheté lors de son inscription.
- Éventuelles données de facturation (à la demande de la Personne concernée)
- Adresse IP (logging du serveur en cas de visites web)
- Données comportementales et utilisation du site Internet (en cas de visites du site Internet)

6.3. Traitement de catégories spéciales de données à caractère personnel.
Si la personne concernée donne, lors de son inscription, l'autorisation expresse d'utiliser ses données biométriques (empreintes digitales ou reconnaissance faciale) en vue de son identification unique, ces données à caractère personnel peuvent être traitées. Les données biométriques sont utilisées uniquement pour créer un modèle biométrique destiné à l'authentification. Ce traitement est effectué au moyen d'une pseudonymisation, de sorte que les données biométriques ne puissent pas être directement associées à une personne sans informations complémentaires., comme décrit dans le RGPD (article 4, paragraphe 5).
Si la personne concernée ne donne pas l'autorisation d'utiliser le contrôle d'accès sur la base des données biométriques, une carte d'accès peut être obtenue sur demande. La personne concernée ne peut dès lors pas accéder automatiquement aux complexes de SS&L., ce qui peut limiter sa prestation de services.

7. Surveillance camera

7.1. SS&L a placé des caméras de sécurité à certains endroits dans ses installations (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur). SS&L respecte les règles légales, y compris la loi caméra du 21 mars 2007 (et ses révisions ultérieures) ainsi que le principe de proportionnalité. Ces caméras ne sauvegardent pas toujours les images, ce sont des caméras sans intelligence. Les images sont conservées pendant 30 jours maximum et ne sont pas partagées avec des tiers. En cas de nécessité (risque, danger pour autrui), les images sont transférées au tribunal et à la police après réception d'une demande écrite indiquant le numéro de PV.
Les caméras filment là où il est possible que des visiteurs/membres/employés soient présents. Dans la mesure du possible, la prise d'images de lieux non clos est bloquée au moyen de filtres techniques. Les images sont collectées sur base d'un intérêt légitime et les caméras sont placées pour maintenir la sécurité physique des personnes et des infrastructures.

8. SS&L comme sous-traitant

8.1. SS&L traite les données à caractère personnel exclusivement sur la base du consentement écrit de la personne concernée, notamment en ce qui concerne les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale, sauf si une disposition du droit de l'Union ou du droit belge applicable à SS&L la contraint de procéder au traitement. Dans ce cas, SS&L informe la personne concernée préalablement au traitement de cette disposition légale, sauf si cette législation interdit cette notification pour des raisons impérieuses d'intérêt général.

8.2. SS&L garantit que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel se sont engagées à respecter la confidentialité ou sont liées par une obligation de confidentialité légale appropriée.

8.3. SS&L prend toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément à l'article 32 du RGPD, afin de garantir la sécurité du traitement.

8.4. SS&L satisfait aux conditions visées à l'article 28, paragraphes 2 et 4 du RGPD pour le recrutement d'un autre sous-traitant. SS&L informera le client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants, donnant ainsi à la ou aux personnes concernées la possibilité d'émettre des objections à l'encontre de ces changements. Si SS&L recrute un autre sous-traitant ou y fait appel en sous-traitance pour mener des activités de traitement spécifiques, les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans le présent Contrat sont imposées à cet autre sous-traitant par contrat ou au titre du droit de l'Union ou du droit belge, en particulier pour ce qui est de présenter des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la loi relative à la protection de la vie privée/du RGPD.

8.5. Compte tenu de la nature du traitement, SS&L aide la personne concernée par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans toute la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus au chapitre III du RGPD.

8.6. Compte tenu de la nature du traitement et des informations mises à sa disposition, SS&L aide le client à garantir le respect des obligations prévues aux articles 32 à 36 du RGPD.

8.7. Au terme de la prestation de services relatifs au traitement et en tout cas à l'expiration de la période de traitement (3.4), de quelque manière que ce soit, toutes les données à caractère personnel seront supprimées, et les copies existantes, détruites, à moins que le droit de l'Union ou le droit belge n'exige la conservation des données à caractère personnel.

8.8. SS&L mettra à la disposition du client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues à l'article 28, paragraphe 3 du RGPD et au présent article 6 et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par l'auditeur mandaté par la personne concernée, et contribuer à ces audits. SS&L informe immédiatement la personne concernée si, selon elle, une instruction ou un ordre de la personne concernée dans le cadre du Contrat constitue une violation de la législation sur la protection de la vie privée.

8.9. Si la Commission européenne ou la Commission de la vie privée adopte des clauses contractuelles types pour les questions citées à l'article 28, paragraphes 3 et 4 du RGPD, SS&L remplacera le présent article 6 par ces clauses contractuelles types.

9. Droits des Personne(s) concernée(s)

9.1. Droit d'accès et de consultation des données personnelles de la personne concernée

9.2. Droit à la suppression des données personnelles de la personne concernée

9.3. Droit de rectification et de limitation des données personnelles de la personne concernée

9.4. Droit de s'opposer au traitement des données personnelles de la personne concernée

9.5. Droit de transférabilité des données personnelles de la personne concernée

9.6. Droit de retrait du consentement aux données personnelles de la personne concernée

9.7. Vous êtes libre d'introduire une plainte auprès des autorités compétentes en matière de protection des données, L'Autorité de protection des

données Belge. Pour obtenir plus d'informations, surfez sur www.autoriteprotectiondonnees.be.